

MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE
Établissement public de coopération intercommunale

DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION
ARRÊTÉS

FASCICULE D'ACTES ADMINISTRATIFS
n° 24-F-509

24-DD-1043	Financement des investissements - Pistes cyclables - Mobilisation d'une tranche du prêt souscrit - Banque Européenne d'Investissement
------------	---

Ce fascicule a pour vocation de satisfaire aux obligations légales et réglementaires nécessaires à l'entrée en vigueur des actes.